

# Enseignante poignardée au lycée Malherbe de Caen : l'adolescent mis en examen et incarcéré



L'agression au couteau d'une professeure du lycée Malherbe de Caen (Calvados), le 13 septembre 2022, avait provoqué la stupeur parmi les élèves et les salariés de l'établissement. Archives Ouest-France

Le mardi 13 septembre 2022, un élève de seconde du lycée Malherbe de Caen (Calvados) avait porté deux coups de couteau à sa professeure de français. Il a été mis en examen et incarcéré dans un établissement psychiatrique, mercredi 28 septembre.

Mardi 13 septembre 2022, vers 11 h 15, un adolescent de 15 ans, élève de seconde au lycée Malherbe de Caen (Calvados), avait porté deux coups de couteau à sa professeure de français, lors d'un intercou

Blessée à la gorge, mais rapidement prise en charge par les secours, l'enseignante âgée d'une soixantaine d'années a survécu à son agression.

**Lire aussi :** [Enseignante poignardée au lycée de Caen. Ce que l'on sait ce mardi soir](#)

[Quant à l'adolescent, il n'avait opposé aucune résistance lors de son interpellation par la police](#), quelques minutes après les faits, devant l'entrée de l'établissement.

**Lire aussi :** [Enseignante poignardée à Caen. Dix jours après, le ministre de l'Éducation est venu écouter](#)

« Incarcéré en milieu médicalisé »

[Jeudi 15 septembre 2022, une information judiciaire avait été ouverte à son encontre, pour « tentative d'assassinat »](#). « **Les éléments en faveur de l'intention d'homicide et de la préméditation du geste imposent cette qualification pénale à ce stade de l'instruction** », déclarait alors la procureure de la République, Amélie Cladière.

**Lire aussi :** [Enseignante poignardée à Caen : « J'avais la boule au ventre dans le bus pour venir ce matin »](#)

Dans un communiqué adressé aux médias ce mardi 4 octobre, Amélie Cladière informe que « **le mineur mis en cause a été déféré mercredi dernier 28 septembre et mis en examen. Il a été incarcéré en milieu médicalisé** ». Cependant, « **la question des raisons de ce passage à l'acte reste entière à ce stade de l'instruction** ».